

.....
.....
.....
.....

Bussigny, le 7 juillet 2007

UNE NOUVELLE PRESTATION DE GARANTIE DE LOYER

Cher Monsieur,

Nous tenons à vous informer en primeur que nous avons développé une solution nouvelle de garantie de loyer, appelée **Caution-Pass** qui répond aux caractéristiques suivantes:

- Conclusion de la garantie de loyer dans vos bureaux au moment de la signature du bail
- Garantie de loyer équivalente à 3 mois de loyer
- Produit brandé au nom de votre régie
- **Prime facturée mensuellement par l'intermédiaire des frais accessoires du loyer**
- **Couverture en responsabilité civile subsidiaire pour tous les locataires affiliés**

Cette solution s'appuie sur notre nouvelle plateforme informatique SAP. Aussi, grâce à la mise en place d'un interfaçage idoine avec votre propre système d'exploitation, nous sommes en mesure de rationaliser le traitement des garanties de loyer et de vous donner accès à des outils nouveaux dans le cadre de la gestion de vos risques locataires.

Depuis sa création en 1991, notre société a toujours placé l'innovation au cœur de sa stratégie. Cette remise en question permanente doit permettre de s'adapter à l'évolution du marché et répondre aux besoins nouveaux de tous les acteurs concernés, tant locataires que propriétaires ou régisseurs.

N'hésitez pas à prendre contact avec le soussigné au 058 206 00 11 pour en savoir plus sur ces nouvelles possibilités de collaboration.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, cher Monsieur, à l'expression de notre parfaite considération.

SwissCaution

Bernard Blanc

